



CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE L'ANCIENNE-LORETTE (C.P.A. DE L'ANCIENNE-LORETTE) SAISON 2010-2011



INSCRIPTION

Faire parvenir la fiche d'inscription accompagnée d'un chèque à l'ordre de
« Club de Patinage Artistique de L'Ancienne-Lorette »
à l'adresse suivante :

C.P.A. L'Ancienne-Lorette (Inscription)
Case Postale # 5, L'Ancienne-Lorette Qc G2E 3M2

Votre chèque doit être daté du jour de l'envoi

Date limite d'inscription : 23 août 2010

GÉNÉRALITÉS

- Nous dispensons aux patineurs les techniques de base s'appliquant à la pratique du patinage; tant pour le **patinage artistique**, le **patinage récréatif** et le **hockey**.
- Les programmes et services offerts au CPA sont conformes aux normes de Patinage Canada.
- Lorsque applicable, les groupes sont supervisés par des entraîneurs professionnels accrédités.
- Pour le programme Patinage Plus, les entraîneurs sont également secondés par des assistants de programme qui sont des patineuses du club formées à cette fin.
- **La composition des groupes ainsi que l'horaire final de la saison sont susceptibles d'être modifiés pour tenir compte de la disponibilité de la glace ainsi que des inscriptions reçues.**
- De même, en cours de saison, l'horaire est sujet à changements pour libérer du temps de glace utile pour supporter des besoins spéciaux (séances de tests, pratiques du spectacle, pratiques des participants à la compétition Yolande-Barrette, etc.).

DANSES – HABILITÉS – HORS GLACE

- Le CPA met à la disposition des groupes Juniors, Seniors et Adultes des séances dédiées à la pratique des « Danses » et des « Habilités de patinage ». Ces séances sont offertes sans coût additionnel pour les patineurs.
- Le CPA organise également des séances « Hors glace » au cours desquelles le patineur est appelé à développer des qualités complémentaires à la pratique du patinage artistique. Par exemple, il pourrait s'agir de séances de « Flexibilité », de « Pilates » ou de « Danse ». La nature exacte et le coût de ces séances seront déterminés en début de saison. Ces séances visent plus particulièrement les patineurs des catégories Transition, Juniors et Seniors.
- Veuillez consulter l'horaire pour connaître les heures où ces séances sont dispensées.

COMMUNICATIONS

- Le CPA L'Ancienne-Lorette dispose d'une présence sur le Web, soit le www.CPA-Ancienne-Lorette.org.
- Le site Web est le véhicule de communication privilégié par le Club pour diffuser des informations à destination des parents et des patineurs ; de même que vers la population en général.
- Tous les documents d'informations et les formulaires du Club sont également disponibles pour téléchargement dans la section « [Formulaires et documents divers](#) » du site Web du Club.
- Tous les membres du Comité du CPA L'Ancienne-Lorette ont accès à une boîte de courriels liée à leur rôle au sein du Comité. On peut connaître les coordonnées complètes pour joindre les membres du Comité en consultant la section « [Nous joindre](#) » du site Web du Club.

TARIFICATION

- **Campagne de financement** : La tarification inclut un montant de 25 \$ pour le financement des activités spéciales du Club. Aucune autre contribution à une campagne de financement ne sera exigée en cours d'année. Cette contribution est obligatoire pour tous patineurs inscrits au CPA de L'Ancienne-Lorette.
- **Affiliations** : La tarification comprend l'affiliation à Patinage Canada et à l'Association des clubs de patinage artistique de la région de Québec.
- **Surcoût non-résident** : Un surcoût de 20 \$ est appliqué aux frais d'inscription à tous les patineurs non-résidents de L'Ancienne-Lorette ou de St-Augustin.
- **Rabais familial** : Un rabais de 10 \$ par patineur est consenti aux frais d'inscription à partir du deuxième patineur appartenant à une même famille; et ce, sans égard à la catégorie visée.
- **Rabais Sport-Étude** : Un rabais de 25 \$ est accordé aux patineurs qui participent à un programme Sport-études en patinage artistique.
- **Entraîneurs professionnels** :
 - **Pour les groupes Juniors, Seniors et Adultes** : Les coûts associés à l'utilisation des entraîneurs professionnels ne sont pas couverts par les coûts d'inscription. Ces cours privés ou semi-privés sont à la charge des patineurs selon les modalités qui auront été établies directement avec l'entraîneur. Une liste des entraîneurs travaillant usuellement au Club est mise à la disposition des patineurs pour les assister dans leur recherche d'un entraîneur.
 - **Pour le programme Patinage Plus et le groupe Transition** : La tarification inclut les coûts associés aux entraîneurs professionnels. Dans ces deux cas, le Club voit au choix, à l'embauche et à la rémunération des entraîneurs professionnels qui seront utilisés pour dispenser des services aux patineurs.
- **Changement de catégorie en cours de saison** : Dans l'éventualité où un patineur serait appelé à changer de catégorie en cours de saison, la valeur totale du service offert au patineur sera évaluée par le Club et, à la discrétion du CPA, un ajustement des frais d'inscription pourrait être exigé.
- **Modalités de remboursement** : A priori, aucun remboursement ne sera accordé. À la discrétion du Club, si un remboursement était accordé, le montant du remboursement sera déterminé par le CPA et prendra en compte les frais déjà encourus par le Club. Pour être considérée, une demande de remboursement devra avoir été faite par écrit et transmise au Président ou à la Vice-Présidente du Club avec tous les éléments justificatifs requis pour que le Comité soit à même d'analyser la demande. Après considération, la décision du Comité sera transmise par écrit au demandeur accompagnée du remboursement accordé s'il y a lieu.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout sujet relatif au Club et à ses activités :

Guy Paris
(Président)

Tél (en soirée) : (418) 847-1684
Par courriel : President@CPA-Ancienne-Lorette.org

Suzanne Beaudoin Tél : (418) 261-8754
(Vice-Présidente)

Par courriel : Vice-President@CPA-Ancienne-Lorette.org

Pour la catégorie « Programme Patinage Plus » :

Isabelle Vachon Tél : (418) 564-4013
(Dir. Patinage Plus)

Par courriel : Patinage-plus@CPA-Ancienne-Lorette.org

CATÉGORIES, PRÉ-REQUIS, HORAIRE ET COÛTS

Programme PATINAGE PLUS

Apprentissage de la base du patin selon les sept étapes du programme de Patinage Canada.

Équipement requis : port du casque fortement recommandé pour les débutants. Vêtements confortables, mitaines ou gants, patins bien affûtés qui tiennent bien la cheville.

Groupe Bout-de-Choux (Débutants : moins de 5 ans)

Horaire : Samedi de 8h45 à 9h45

Début : Samedi le 18 septembre 2010

Coût : 135 \$

Groupe Patinage Plus (5 ans et plus OU patineurs de moins de 5 ans inscrits au programme l'année précédente)

Horaire : Mercredi de 18h30 à 19h20

Samedi de 8h45 à 9h45

Début : Mercredi le 15 septembre 2010

Coût : 155 \$

N.B. : Le classement en catégorie d'âge est mis à titre indicatif. Le Club procédera à une évaluation et à un reclassement des patineurs pour tenir compte des habiletés propres à chaque patineur.

TRANSITION

Cette catégorie concerne tous ceux et celles qui débutent en cours semi-privés (cours de groupe avec entraîneur professionnel). Comme son nom l'indique, cette catégorie sert plus spécifiquement de transition entre le programme Patinage Plus et le patinage en cours privés (ex : Junior).

Pour respecter la vocation de « plate-forme de transition » de cette catégorie, un patineur ne pourra généralement pas s'inscrire dans cette catégorie pour plus de 2 demi-saisons. Le CPA se réserve le droit de refuser l'inscription d'un patineur qui dérogerait à ce principe.

La constitution des groupes est faite par le Club afin d'optimiser l'apprentissage des patineurs et l'utilisation des ressources du Club.

Le Club formera des groupes de quatre à cinq patineurs.

Les groupes seront supervisés par des entraîneurs professionnels embauchés par le CPA. Ces entraîneurs alterneront entre les différents groupes selon un horaire préétabli.

Horaire : lundi de 18h30 à 19h20 et samedi de 8h00 à 8h45

Début : Samedi le 11 septembre 2010

Coût : 225 \$ pour saison AUTOMNE

225 \$ pour saison HIVER

***** Ces montants inclus les coûts pour les entraîneurs professionnels *****

JUNIOR

Cette catégorie concerne tous ceux et celles qui désirent faire l'apprentissage du patinage artistique en cours privés (ou semi-privés) et qui n'ont pas atteint le niveau sénior bronze. Cette catégorie regroupe donc les patineurs aspirants préliminaires (sans test, mais qui aspirent aux tests préliminaires), les préliminaires ainsi que les juniors bronze.

Horaire : Lundi de 16h30 à 17h30
 Mercredi de 17h30 à 18h20
 Samedi de 9h55 à 10h45

Début : Lundi le 30 août 2010

Coût : 180 \$

SÉNIOR

Cette catégorie concerne tous ceux et celles qui désirent poursuivre l'apprentissage du patinage artistique en cours privés (ou semi-privés) et qui ont au moins passé leur test sénior bronze.

Horaire : Lundi de 19h20 à 20h20
 Mercredi de 16h30 à 17h30
 Vendredi de 17h00 à 17h50
 Samedi de 11h50 à 12h50

Début : Lundi le 30 août 2010

Coût : 205 \$

ADULTE

Cours privés ou semi-privés. Cette catégorie s'adresse aux patineurs adultes (18 ans et plus) qui désirent apprendre à patiner ou qui désirent poursuivre l'apprentissage du patinage artistique.

Horaire : Vendredi de 18h00 à 18h50
 Samedi de 13h00 à 13h50

Début : Vendredi le 3 septembre 2010

Coût : 155 \$

DANSES ET HABILITÉS

En plus des séances de style libre, le Club offre des périodes pour la pratique des danses et des habiletés pour les patineurs inscrits aux catégories junior, sénior et adultes.

Horaire : Lundi de 17h30 à 18h20 : Danses et habiletés
 Samedi de 10h45 à 11h10 : Danses et habiletés junior et adulte
 Samedi de 11h10 à 11h40 : Danses et habiletés sénior

Début : Lundi le 30 août 2010

Coût : Inclus avec l'inscription aux catégories junior, sénior et adulte.

PRÉ-SAISON

Avant le début des activités régulières du Club, nous mettons des séances de pratique à la disposition des patineurs des catégories Juniors, Seniors et Adultes.

IMPORTANT : Tous les patineurs doivent obligatoirement avoir réservé et payé leur place préalablement à la séance de pratique. Cette mesure est nécessaire puisque les places à ces séances sont limitées. Le processus de réservation est en place pour permettre une utilisation optimale du temps de glace. Le Club se réserve le droit de refuser l'accès à la glace à tout patineur ou entraîneur qui dérogerait à cette règle.

Ces séances s'adressent aux patineurs ayant déjà un entraîneur.

Horaire : Du lundi au vendredi, 17h00 à 19h30 (fiche d'inscription disponible sur le site du Club)

Période : Du 16 au 27 août 2010

Coûts : Gratuit pour les membres du Club **inscrits et en règle pour la saison 2010-2011**
7\$ par séance pour les autres patineurs.